

B

FORMATIONS

Vendredi 15 décembre 2023

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 4,7/5.

INFOS PRATIQUES

Animateurs :
Karine MORALES ou Clément LAZIES
Juristes - Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Visio-conférence

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04.38.02.12.75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

LES DATES

Vendredi 15 décembre 2023 :
Actualité sociale, de 8h30 à 12h30

La session visio sera ouverte 15 min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité

La prochaine formation se déroulera le vendredi 9 février 2024

LES TARIFS

Convention annuelle
2023 (4 sessions)

2 594 € HT
Pour les frais d'animation

1 024 € HT
Pour les frais de participation à la conception des supports

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Actualité en droit social

L'année 2023 a été riche en actualités et mesures sociales entraînant des conséquences dans la gestion sociale interne des entreprises. Cette dernière session de l'année sera riche en enseignement en termes de jurisprudences avec l'analyse des arrêts rendus depuis le 13 septembre 2023 sur l'acquisition des congés payés en période de maladie ou d'accident du travail. Dans la partie législative, un tour d'horizon sera fait pour préparer l'année 2024 avec les nouveautés législatives attendues, et notamment l'analyse des projets de loi de sécurité sociale et de finances 2024.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :

- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Hygiène et sécurité au travail

L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable, Collaborateurs paie
(aucun prérequis nécessaire)

CONTENU

ACTU LEGISLATIVE

Propos introductifs

Projet de loi immigration

- ✓ Travail facilité pour certains métiers
- ✓ Intégration et titres de séjour

Hygiène, sécurité et conditions de travail

- ✓ Intervenant en prévention des risques professionnels
- ✓ Précisions concernant l'enquête de l'inspection du travail en cas d'accident grave ou mortel

Nouveautés législatives à horizon 2024

- ✓ Projet de loi pour le plein emploi
- ✓ Partage de la valeur – adoption du projet de loi par l'Assemblée Nationale et le Sénat
- ✓ Projet de loi de financement de sécurité sociale 2024 – renforcement des arrêts de travail

Actualités paie

- ✓ PLFSS 2024 – réforme de la procédure d'abus de droit
- ✓ Actualités du BOSS – les mises à jour
- ✓ Bonus-malus sur la contribution chômage – un téléservice au 1^{er} octobre 2023 pour transmettre les données utiles
- ✓ Nouvelle procédure de saisie sur salaire à horizon 2025

ACTU JURISPRUDENTIELLE

Exécution du contrat de travail

- ✓ Congés payés – mise en conformité avec le droit de l'Union Européenne
- ✓ Calcul des limites d'exonération des cotisations patronales au financement d'un régime de retraite : intégration ou non des sommes versées par les caisses de congés payés ?
- ✓ Dépassement de la durée maximale de travail de nuit

Contrôle Urssaf

- ✓ L'erreur dans le droit de communication de l'agent chargé du contrôle Urssaf entraîne la nullité du redressement

Rupture du contrat de travail

- ✓ Client mystère – cette méthode d'évaluation peut-elle être utilisée par l'employeur pour fonder un licenciement ?
- ✓ Précisions apportées sur les règles de computation des délais de convocation à l'entretien préalable
- ✓ Inaptitude – l'appréciation stricte du cas de dispense de recherches de reclassement
- ✓ L'importance du choix des mots dans la notification du licenciement
- ✓ La protection d'une salariée enceinte contre le licenciement s'applique-t-elle dans le cadre du CSP ?
- ✓ Des infractions au code de la route commise avec le véhicule de fonction durant les trajets domicile-lieu de travail, se rattachent-elles à la vie professionnelle du salarié ?

Contentieux

- ✓ Résiliation judiciaire – pas de prescription des manquements de l'employeur

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final
- Adaptation de l'animateur et du power point en fonction des participants
- Tour de table (selon le nombre de participants)

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse

www.blohorn-avocats.fr